Des rimes normandes usurpées : phonologie des terminaisons en er(s) ou air(s) au XVII^e siècle

1. La rime normande : une catégorie ambiguë

La question de la rime dite normande (RDN), par laquelle on entend depuis le Grand Siècle la combinaison d'un mot terminé en [e] écrit er, où r est amuï dans l'usage ordinaire, avec un mot supposé en [\varepsilon R]\varphi\), soulève de nombreuses difficultés. On croit en effet désigner par là une licence poétique qui n'a pas toujours été perçue comme telle et n'a pas toujours répondu à cette définition moderne. L'auvergnat Mourgues (1697, 93) condamne la rime *l'air*: briller de Voiture pour son appui approximatif, non pour une différence d'aperture, au même titre que confiner: regner de Racine. Grammairiens et linguistes en ont donné dès cette époque des descriptions contradictoires (Morin 2005, 222-241). Les reproches qu'on leur faisait alors portaient surtout sur le changement d'aperture de la voyelle, mais le Picard Du Gardin n'en a qu'après l'articulation de l'r, « rude » dans enfer, fer, Lucifer, Jupiter, « doux » dans les infinitifs « & quasi tous autres mots en er », que Morin (2005, 237) identifie respectivement avec la vibrante [r] et la battue [r] (ou son continuateur). Notre corpus de base est constitué de l'œuvre dramatique offerte par FRANTEXT, le théâtre jouant un rôle majeur dans la diffusion de la RDN en donnant des modèles de diction à un public originaire de toutes les provinces du royaume.

2. Typologie des formes impliquées

Nous distinguerons, en partant du français moderne, quatre classes:

- (A) les formes en [e] de première génération issues de A tonique libre, où r s'est systématiquement amuï:
 - infinitifs du 1^{er} groupe
 - substantifs suffixés en -(i)er: acier, meurtrier
 - adjectifs suffixés de même : altier (italianisme), léger, premier
 - l'adverbe volontiers

R: archiphonème de réalisation incertaine.

- (B) les formes en $[\varepsilon]$ de première génération :
- substantifs issus de E tonique entravé: fer, hiver, tiers
- substantifs et adjectifs issus de A libre avec l'influence d'un élément palatal: air, éclair, pair
- autre : chair, substitué à charn pour des raisons non élucidées
- (C) les formes en $[\epsilon]$ de seconde génération où r s'est maintenu, issue de $[\epsilon]$ roman provenant de A ou \check{E} tonique libre :
 - substantifs: mer
 - adjectifs: amer, cher, clair, fier, pair
 - l'adverbe hier
 - (D) divers noms propres et mots empruntés: Alger, Jupiter, Lucifer, cancer.

Morin (2005, 230-234) a montré que la fermeture du timbre se présentait – inégalement – pour la classe C dans les dialectes de l'ouest au xvie siècle². Lanoue (1624, 256 et 260) rattache clairement *cher* au paradigme de *cacher* et autres verbes de même terminaison, et *fier* à celui d'*estafier*, *grefier*, *crucifier*. Ces adjectifs mis à part³, nous remarquerons d'entrée de jeu que les mots de cette classe ne sont associés à ceux de classe A que chez les auteurs qui présentent par ailleurs d'authentiques licences. Morin (2005, 221) – qui n'a pas spécialement en vue le xvIIe siècle – considère que les mots de classe D ont connu un sort variable : « Ces emprunts n'existaient pas tous en ancien français et leur prononciation peut refléter à chaque période les habitudes de lecture (à voix haute) du latin ».

3. Corneille et Racine

3.1. Inventaire

Louis Racine considérait que les RDN, très communes chez Corneille, étaient très rares chez son père dont Souriau (1893, 429) soutiendra qu'il n'avait pas pour elles « d'insurmontable aversion ». Une comparaison des RDN dans l'œuvre des deux dramaturges met pourtant en évidence des traitements nettement dissemblables (les mots associés des classes B, C, D figurent entre accolades; * signale des rimes non appuyées)⁴:

Il précise (243) que l'ouverture de [e] s'est faite « probablement pendant la deuxième moitié du xv1º siècle ».

³ Il en allait peut-être de même de *léger*.

Les mots de classe A figurent en italique; ceux de B en petites capitales; ceux de C et D, en romain. Le nombre d'occurrences de chaque rime est précisé entre parenthèses lorsqu'il est supérieur à l'unité.

Tabl. 1

CORNEILLE RACINE air accorder*, dissimuler (2), donner, [pas à la rime] s'envoler (2), hurler (2), parler (14), voler - {éclair} enfer $\acute{e}touffer, triompher - \{FER\}$ [pas à la rime] fer triompher - {ENFER} [pas à la rime] aimer, charmer (2) [nulle part] amer cher arracher (5), attacher, bûcher, approcher, arracher, chercher, cacher (3), chercher (2), détacher, marcher, toucher empêcher (3), fâcher, reprocher (5), toucher (2) chers rochers [pas à la rime] clair aveugler [pas à la rime] fier héritier associer fiers foyers, premiers Jupiter accepter, arrêter, contester, mériter, [pas à la rime] monter, persécuter, porter, redouter (2) Macer [nulle part] percer aimer, animer, armer, charmer, [pas à la rime] mer ramer (2), présumer

Les seules RDN qu'admette Racine concernent uniquement *cher* et *fier*, ce dont on peut logiquement déduire qu'ils connaissaient encore une articulation en [e] en Picardie, comme l'avait soupçonné Lekain (1729-1778) (Lote 1996, 220), contrairement à l'opinion largement répandue depuis Thurot (1881-1883, II, 158) que l'e de *fier* était ouvert au xvII^e siècle. Ces rimes en [ɛ] que l'on peut dire picardes n'en sont pas moins passées pour normandes au xVIII^e siècle:

Tout le monde convient que les *e* ouverts & les *é* fermés ne riment point, malgré ces deux vers de Racine :

Attaquons dans leurs murs ces conquérants si fiers; Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs propres foyers.

On appelle ces rimes, *Normandes*, parce que les peuples de cette Province prononcent de la même maniere l'é fermé & l'e ouvert. (La Serre 1771, 59)

Si le Lyonnais Phérotée de La Croix (1675 : 28) ne fait pas mention de *fier* et *cher* lorsqu'il définit une règle poétique imposant la discrimination de [e] et [ɛ], c'est peutêtre le fait du hasard, mais nous y trouvons néanmoins la suggestion que des différences pouvaient subsister à son époque dans certaines régions :

C'est contre cette Regle que nos vieux Poëtes ont failly, aussi bien que quelques modernes, en faisant rimer l'e ouvert avec l'e fermé; comme a fait Ronsard abismer avec mer; & Malherbe philosopher avec Enfer; la prononciation de quelques Provinces a introduit ce mauvais usage.

3.2. Les rimes plurielles

Les autres lexèmes des entrées du tabl. 1 sont toujours combinés chez Racine avec des mots en $[\epsilon]$ au pluriel, si l'on met de côté les mots de classes C et D, vraisemblablement en $[\epsilon]$ également :

RACINE CORNEILLE les airs éclairs*, ENFERS* CONCERTS amers DÉSERTS*-ENFERS*-FERS* enfers les airs*, divers (3), perds*, DÉSERTS*, FERS (6), mers*, ouverts, SOUFFERTS (3), UNIVERS (2) SOUFFERTS fers DIVERS, mers*, OUVERTS, SERS* DÉSERTS*, DIVERS, ENFERS (5), (2), SOUFFERTS, UNIVERS (12) PERDS* (4), REVERS, SERS* (2), SOUF-FERTS (2), UNIVERS (9) mers FERS*, OUVERTS*, UNIVERS* (2) ENFERS*, UNIVERS*

Tabl. 2

Nos deux dramaturges ont donc en commun de ne rimer *cher(s)* et *fier(s)* qu'avec des mots de classe A. L's des mots de classe B avait sans doute davantage tendance à s'amuïr: Hindret (1687, 237) écrit ainsi que les mots terminés en *rs*, tel *univers*, ne

^{*} signale des rimes non appuyées, fût-ce au voisement près⁵.

⁵ Comme dans les airs: concerts, enfers: ouverts.

voient pas prononcer l's, « Exceptez les pluriers des noms finis par un e masculin suivi d'un r comme de Berger bergers; de clocher clochers; de cher, chers⁶, dont les r se mangent, & dont on ne prononce que les s », le grammairien ayant plus précisément en vue les seuls contextes de liaison. Il précise cependant: « Mais en lisant des ouvrages de poësies, on fait sonner l'r & l's ». Il attribue à chers un [e] fermé dans la langue d'usage⁷, à cher un "e ouvert" (74; voir aussi 85), ce qui est naturellement lié au traitement de l'r. Des textes classés dans FRANTEXT sous l'étiquette 'poésie', il n'en est pas un du xvIII^e siècle où chers ne rime avec bouchers, dangers ou rochers; fiers, avec altiers, guerriers, lauriers, prisonniers, oliviers ou volontiers⁸: c'est pourquoi Corneille, s'il rime amers ou mers avec des mots en [ε] de première génération, associe chers au seul rochers. Par contre, au xvIII^e siècle, il n'est pas un texte où le premier ne rime avec couverts, divers, enfers, ouverts, soufferts ou vers; le second avec univers: l'r de nos adjectifs était désormais articulé, et l'e, ouvert: la remarque d'Hindret semble donc relever de l'hypercorrection.

3.3. La question de l'appui

Seul Corneille rime air, enfer, fer et mer avec des infinitifs (sinon entre eux), alors que leurs pluriels correspondants riment en [ɛ] uniquement. Cette dissymétrie doit, au moins en partie, être mise au compte de la morphologie, puisque les infinitifs sont exclus du pluriel, mais les rares substantifs et adjectifs en [e] n'y sont pas davantage représentés. Par ailleurs, moins d'une rime sur deux est appuyée dans le tabl. 2, alors que, à une exception près, celles du tabl. 1 sont toujours dotées d'un appui, le cas échéant fourni par la liaison (l'air: dissimuler, son air: donner), avec les éventuelles approximations de voisement qu'autorisait la tradition classique (clair: aveugler). La seule exception, quelque air: accorder, se trouve dans une comédie, genre où le style tend à se relâcher. En effet, dans la tradition classique, les rimes en [e] (é, ée, er, és, ées, ers) sont systématiquement appuyées dans le style élevé, au contraire de celles en [\varepsilon R^s]\text{9}. Dans son corpus des alexandrins dramatiques de Corneille et Racine, Beaudouin (2002: 477-478) rassemble ainsi pour ces dernières 20 % de couples dépourvus d'appui (fers : sers, fers : perds etc.). Cette dissymétrie entre singuliers et pluriels (rimiquement parlant) s'explique surtout par des raisons statistiques, puisque la fusion des paradigmes rimiques en [ɛr] et [e^R] ouvrait au premier des deux l'accès à l'ensemble des infinitifs du premier groupe, augmentant considérablement la combinatoire des éléments: l'appui ne venait par conséquent pas compenser une quelconque faiblesse acoustique.

Il considère (226-227) par ailleurs que l'r de berger (et sans doute de clocher) « se mange au singulier », contrairement à celui de cher « qui étant monosyllabe, se prononce comme chair » (207).

Qu'il appelle 'masculin', soit « e Latin ou e fermé » (75).

La seule exception concerne Jean Bertaut (1570-1611), poète normand attaché à la cour d'Henry III, avec fiers: je les conquiers.

⁹ Beaudouin (2002, 123-124) ne relève qu'une exception, chez Racine: envoyé: Pasiphaé (Phèdre).

3.4. Lancelot contre Vaugelas

De son rejet de la rime *philosopher: enfer* (ou *abismer: mer*) « non seulement comme peu bonne, mais comme tout-à-fait vicieuse », Morin (2005, 244) conclut que « Lancelot jette l'anathème qui signe probablement l'acte de naissance de la rime normande ». Quelques pages avant, Lancelot (1663, 57) ne faisait référence qu'à *cher*:

[...] quand l'Auteur des Remarques sur la Langue Françoise, dit que l'r des Infinitifs aimer, enflammer, &c. ne se prononce point, cela ne se doit entendre que de la prose, & lors que le mot qui suit commence par une consonne. Autrement on ne pourroit mettre ces Infinitifs en vers avant les mots qui commencent par des voyelles... On peut ajoûter à cela, qu'il y a certains mots en er, comme cher, rocher, que l'on rime avec ces Infinitifs en er, comme Malherbe rime cher avec chercher... Or s'il falloit prononcer cherché, comment pourroit-il rimer avec cher? Dira-t-on ché pour cher?

De cela, Morin (2005, 245-246) conclut que Lancelot «condamne sans recours la rime philosopher avec enfer mêlant [e] et [ε], mais n'a aucune réserve pour la rime de cher avec chercher, qu'il fait prononcer [-er] en poésie, avec le [e] fermé de la prononciation ordinaire et un [r] probablement vibrant¹⁰, exigé pour la rime avec *cher* ». Se pourrait-il que le grammairien parisien de Port-Royal défendît la prononciation picarde? ou prononcerait-on alors cher à Paris comme les Picards? Lancelot nous semble plutôt considérer que *cher* se prononce [seR], mais que si l'on devait ne pas prononcer l'r des infinitifs qu'on lui associerait à la rime, on devrait alors le prononcer [se], ce qui ne le satisfait pas. Et lorsqu'il parle de la Normandie « où l'on prononce mer, enfer, Jupiter avec un é fermé, comme aimer, triompher, assister», on peut tout aussi bien comprendre que l'on y dit [me], [afe] etc. Il peut certes paraître, dans ces conditions, contradictoire que Lancelot condamne philosopher: enfer mais défende cher: chercher, mais il ne faut pas oublier que la démonstration du grammairien se fonde sur la voyelle dans le premier cas, sur la consonne dans le second. La contradiction de ces jugements résulte d'un changement de normes de référence: s'il condamne les rimes normandes, c'est parce qu'elles sont contraires à la langue d'usage (« a bien juger des choses »), mais il n'en reconnaît pas moins la légitimité littéraire de la licence poétique.

Vaugelas (1647) était catégorique: « Je ne m'estonne pas qu'en certaines provinces de France, particulierement en Normandie, on prononce, par exemple, l'infinitif aller avec l'e ouvert, qu'on appelle, comme pour rimer richement avec l'air, tout de mesme que si l'on escrivoit allair » (Thurot 1881-1883, I, 58). Originaire de l'Avranchin, Bacilly (1679, 295) soutient à propos de l'r des infinitifs que « Mille gens [...] se fondent sur ce que dans le langage familier on ne les prononce en aucune maniere, à moins que dans le Parisien vulgaire pour les infinitifs en ir, sortir, mourir, ou dans le Normand pour les verbes qui se terminent en er, comme manger, quitter ». Lancelot (1663, 64) les contredit implicitement lorsqu'il évoque « la mauvaise prononciation de quelques Provinces de France, principalement vers la Loire & dans le Vendosmois d'où estoit Ronsard, & dans la Normandie d'où estoit Malherbe, où l'on prononce

Non vibrant?

mer, enfer, Jupiter avec un é fermé, comme aimer, triompher, assister ». Vaugelas fait certes référence à air, tandis que Lancelot évoque mer, enfer, Jupiter, mais nos deux tableaux ont bien en commun air, enfer et mer, que Corneille rime au singulier avec des infinitifs, au pluriel avec des mots réputés en [ɛrs]. Se pourrait-il que deux normes aient existé? La situation dans ces parlers peut s'éclairer du témoignage de Génin (1845, 68), qui porte, certes, sur la première moitié du xixe siècle:

Dans toute la Normandie on prononce encore *la mé* pour *la mer*, du *fé* pour du *fer. Le ca d'Antifé* est le *cap d'Antifer*.

ou de ceux de l'ALF qui montrent que l'usage était partagé pour le degré d'aperture et l'articulation de l'r dans mer, fer, hier ou hiver à la charnière des xix^e - xx^e siècles, et que [e] s'imposait en Basse-Normandie (essentiellement Corlois et Cotentin, Lieuvin) et au Pays de Caux¹¹. En certains points, l'e demeure fermé bien que l'r y soit articulé. Certes originaire de Vitry-le-François (Marne actuelle), Frémont d'Ablancourt (1654) dit à propos de fer et enfer, que «l'r ne s'y sent presque plus» (Thurot 1881-1883, II, 148), alors que l'ALF atteste de son articulation dans cette région. Quoi qu'il en soit, que, dans la langue de Corneille, cher et fier aient ainsi vu l'r final amuï au même titre que, à des dates variables, léger (Thurot 1881-1883, I, 56-57) ou premier, ou bien qu'il se fût maintenu, les rimes du type fier: héritier, cher: arracher seraient d'authentiques rimes normandes en $[\epsilon R]$: dans la première hypothèse, la restitution de l'r requise par le changement de registre devait s'accompagner d'un changement d'aperture selon une loi de distribution complémentaire attestée par des grammairiens de diverses origines¹².

4. Rimes picardes

Selon Souriau (1893, 375), « les rimes normandes, comme *altiers* et *fiers*, sont infiniment rares » chez Boileau, originaire de Beauvais; c'est même à vrai dire à ce seul cas que semblent se limiter les RDN dans son œuvre, où ces mots ne riment jamais avec d'autres de classe B¹³. Dans FRANTEXT, le poète rime également *altiers: milliers*, et au singulier, *altier* avec *entier* ou *quartier*. Près d'un siècle plus tard, rapprochant *altiers: fiers* et *quartiers: altiers* du poète, Féraud (1788) fait remarquer: « Voilà deux prononciations bien différentes », considérant que, de son temps, *altier* – emprunté de l'italien – se prononçait encore comme *fier* avec un *r* articulé, mais avec un [ε] ouvert dans les deux cas, en accord avec le rimaire du xviii^e siècle.

Le Roumois en est beaucoup moins affecté. Le phénomène est également bien présent en Franche-Comté. Nous remercions ici Y.-Ch. Morin pour avoir attiré notre attention sur les données de l'ALF.

Thurot (1881-1883, I, 56, 58-62); le témoignage d'Hindret (1687, 206-209) est le plus explicite. Voir aussi les conclusions de Rosset (1911, 265-271).

Quant aux autres mots douteux qui semblent avoir été unanimement prononcés en [ε] au xvIII^e siècle, Boileau fait comme La Fontaine, rimant mer: l'air, mers: déserts, ouverts; enfer: fer, Lucifer; enfers: les airs, soufferts; éclair: l'air, Jupiter: fer.

La Fontaine était de Château-Thierry, situé non loin de La Ferté-Milon d'où venait Racine. On ne trouve qu'une poignée de RDN dans ses fables et ses contes :

Tabl. 3

	Fables	Contes ¹⁴
cher	chercher (V, III)	consumer* (N)
fier		humilier (P)
fiers	volontiers (IV, 1)	
mer		manger*, massacrer* (F)

On sait que La Fontaine, qui privilégie la langue familière, introduit un net relâchement dans l'application des règles de la rime, s'offrant bien plus de libertés que ne pouvaient en avoir Corneille ou Racine dans leur respect scrupuleux de l'exigence d'appui dans leurs rimes en er^{15} . Si dans les siennes le conteur ne respecte pas toujours cette règle, l'enfreignant une fois sur deux dans Nicaise, il en va différemment dans La Fiancée du roi de Garbe où les douze rimes en er qu'il contient sont régulières, sauf lorsque mer s'y trouve impliqué. Cette particularité inciterait à voir dans mer: manger et mer: massacrer de ce conte d'authentiques licences où La Fontaine entendrait bien que l'on prononçât l'r final en ouvrant la voyelle. Ceci étant, le fabuliste évite systématiquement les RDN avec mer et autres mots de classe C ou D dans ses fables qui empruntent plus volontiers le ton familier que les contes plus littéraires imités des Italiens et des fabliaux (Billy 2012, 83). Quant aux pluriels de ces mots, l'r ne se prononçait sans doute pas (voir supra). Génin (1845, 69) considérait à raison que la rime fiers: volontiers « était excellente dans le temps qu'on prononçait fiés et non fières ». L'usage n'en a pas moins varié ailleurs puisque le Strasbourgeois Spalt (1626) soutient que l'r se prononce dans prisonniers et fiers qui riment ensemble, tandis que le Normand Behourt (1620) - qui a certainement en vue la langue d'usage - soutient qu'il « se retranche es dictions en iers, comme conseilliers » (Thurot 1881-1883, II, 83)16.

 $^{^{14}}$ N = Nicaise ; P = Conte d'un paysan qui avait offensé son seigneur ; F = La Fiancée du roi de Garbe.

Les exceptions appartiennent à des comédies: désavouer: payer chez Racine (Les Plaideurs); quelque air: accorder chez Corneille (La Suite du Menteur).

Pour l'usage à la rime, voir nos remarques au § 3.2.

5. Les autres dramaturges normands

Dans notre corpus, 24 dramaturges n'associent jamais *cher* ni *fier* (pas d'occurrence au pluriel) avec des formes de classe B, parmi lesquels tous les auteurs normands:

Tabl. 4

	Origine - dates	cher(s), fier(s)	Autres RDN
Benserade	Lyons-la-Forest 1612-1691	cher: attacher, empêcher (2)	
Chrétien des Croix	Argentan actif déb. xvII ^e	cher: approcher	chair: cacher, rocher mer: abîmer
Montchrestien	Falaise v. 1570- 1621	cher: chercher, épancher fier: premier	l'AIR: aller, conso- ler, rouler chair: lécher, rocher clair: aveugler HIVER: arriver Jupiter: assister, emporter mer: (s')abîmer (3), armer
Pradon	Rouen 1632-1698	cher: arracher — {mer*} fier: justifier	
Rotrou	Dreux 1609-1650	cher: arracher (2), toucher (4)	l'AIR: parler hier: sacrifier mer: ramer
Scudéry	Havre 1601-1667	cher: bûcher, cacher, chercher, reprocher, rocher, toucher	l'AIR: parler (2) Jupiter: assister mer: abîmer

Comme chez Corneille, *cher* se trouve partout associé à des infinitifs ou des substantifs de classe A: eux seuls en effet permettent d'assurer l'appui. Fait exception *cher: mer* chez Pradon, où l'absence d'appui est à mettre au compte d'une négligence stylistique, puisque, dans *Phèdre et Hippolyte*, le poète rime aussi bien – par exception – *Thésée* avec *épée* et *renommée* avec *embarrassée* (Beaudouin 2002, 128, n. 40).

6. Les dramaturges des autres régions

Examinons à présent l'œuvre dramatique des auteurs des autres régions représentés dans FRANTEXT par plus de deux pièces (des accolades signalent les mots en $[\epsilon]$ de première ou de seconde génération).

Tabl. 5

	Origine - dates	cher(s), fier(s)	Autres RDN	
Du Ryer	Paris 1606-1658	cher: arracher, empê- cher, marcher, rocher, toucher (4)	TIERS: guerriers, heri- tiers	
Hardy	Paris v. 1560-v. 1631	cher: approcher, cacher, empêcher, rechercher, reprocher, trébucher fier: plier	TIERS: volontiers (2)	
Mairet	Besançon 1604-1686	cher: cacher, chercher (2), coucher, empêcher (2) fier: (se) fier	hier: nier Jupiter: irriter mer: abîmer TIERS: volontiers	
Molière	Paris 1622-1673	cher: arracher, chercher, toucher — {l'AIR*, FER*} chers: {UNIVERS*}	chair : arracher Jupiter : arrêter, douter, éclater, flatter	
Quinault	Paris 1635-1688	cher: arracher fier: entier		
Regnard	Paris – 1655-1709	cher: {HIVER*} chers: {VERS*}		
Scarron	Paris 1610-1660	cher: arracher, empêcher fier: escalier	chair: pécher hier: cavalier TIERS: héritiers, volon- tiers (2)	
Tristan L'Hermite	la Marche 1601-1655	cher: arracher, empêcher (2), revancher chers: rochers	l'AIR: régaler chair: toucher Jupiter: précipiter mer: ramer	

Seul Molière, qui connaît d'autres RDN, associe cher(s) et potentiellement fier(s) aussi bien à des mots en [e] qu'à d'autres en [ɛ] de première génération. Dans le dernier quart du Grand Siècle, Regnard, qui ne les associe qu'à des mots en [ɛ], prononçait comme aujourd'hui. Les autres dramaturges ne les riment qu'avec des mots en [e], ce qui ne nous renseigne pas pour autant sur leur prononciation. Parmi eux, seuls présentent d'autres RDN le Franc-comtois Mairet, le Creusois Tristan L'Hermite, mais aussi le Parisien Scarron, ainsi que, pour le seul cas de *tiers*, Du Ryer et Hardy, Parisiens des générations précédentes.

Le Parisien Oudin (1640, 4) soutient que l'e est ouvert dans « amer, cher, enfer, fer, fier, Mer, entier, altier »17. La mauvaise prononciation en [εR] des infinitifs que dénonce Vaugelas (1647) le premier dans la bonne société reste longtemps majoritaire (Caron 2011), avant de devenir la norme du "peuple de Paris" selon Andry de Boisregard (1689) (Thurot 1881-1883, I, 58-62 et II, 147-148), et c'est bien elle qui se trouve illustrée dans les RDN des Parisiens Scarron, Molière puis Quinault, et avant eux sans doute chez Hardy et du Ryer. Né à Paris en 1632, Regnier Desmarais (1705) soutient qu'on doit «faire toûjours sentir l'r» à la fin du vers dans la déclamation, après Ménage (1675) (cités par Morin 2005, 239-241). L'absence de rime entre nos adjectifs et les mots de classe B ou d'autres de classe C ou D s'explique par la concurrence massive de ceux de classe A qui se trouvaient ainsi rendus compatibles par l'ouverture de la voyelle : dans Virgile travesti, Scarron ne se fait pas faute de rimer cher aussi bien avec mâcher qu'avec chair. Il y aurait ainsi quelque contradiction chez Molière dont Hindret (1696) rapporte qu'il avait soin de corriger chez ses acteurs le défaut d'ouvrir l'e des infinitifs « en les desacoutumant peu à peu de la mauvaise habitude qu'ils avaient contractée de jeunesse dans la prononciation de ces syllabes finales », laissant une empreinte durable dans la pratique théâtrale (Thurot I, 59-60). On remarquera tout d'abord que les RDN du dramaturge se trouvent aussi bien après son retour à Paris en 1658 (L'École des Maris, Le Misanthrope, Amphitryon) qu'avant (Le Dépit amoureux). Mais Hindret ne précise pas la forme des textes visés par cette pédagogie; or, il peut très bien s'agir des seules pièces en prose que pratiquait volontiers le dramaturge. On peut au demeurant imaginer que Molière ait eu à l'occasion quelque intention stylistique dans ses RDN puisqu'on les trouve aussi bien dans la bouche de Jupiter que dans celle d'Alceste, seigneur de haut rang qui a ses entrées à la Cour.

La rime *chers* avec *univers* du *Misanthrope* (1665) atteste de l'articulation du *r* avant Regnard (le pluriel ne se trouve jusque là rimé qu'avec des noms de classe A).

Les rimes de *tiers* à *héritiers* ou *volontiers* de Mairet et de Scarron sont en ellesmêmes ambiguës puisqu'on trouve chez eux d'authentiques licences.

¹⁷ L'édition de 1633 citée par Thurot (1881-1883, I, 56) semble arrêter la liste à fer.

7. Conclusion

On avait ainsi au Grand Siècle au moins trois systèmes concurrents dans l'application de la convention poétique, distincte de la prononciation ordinaire¹⁸ que nous indiquons entre parenthèses dans un plus petit corps (^r et ^s représentent un [r] ou un [s] latent, amuï ou plus ou moins articulé selon le style de diction poétique; les tirets détachent les paradigmes constitués par une diction ordinaire)¹⁹:

	Picard		Normand		Parisien		
	Sg.	Pl.	Sg.	Pl.	_	Sg.	Pl.
(A) sauf altier	[et]	[e ^s]	[εR] (εR)	[e ^s]		[εR] (e)	[e ^s]
(C1) cher, fier + altier	(er)					(εR)	$[arepsilon \mathbf{R}^s]$
(C2) amer, clair, mer (D) Jupiter etc.	[ɛr]	[ɛrs]	(εR) ~ (e)	[ɛrs]		(εR)	$(\varepsilon \mathbf{R}^s)$
(B) air, éclair, enfer, fer			(εr) ~ (e)			(er)	(εrs)

Au XVII^e siècle, la rime normande telle que nous la concevons en tant que licence par hétérophonie n'existe pas encore: la licence consiste alors en une homophonie contraire à la prononciation ordinaire de la bonne société parisienne et versaillaise, en dehors de toute affectation, vraisemblablement en usage dans la lecture courante des vers, mais conforme au style de déclamation en usage, sur la scène en particulier. Premier à faire état de la nouvelle évolution, Mourgues (1697, 43-44) en témoigne explicitement dans ses *Remarques sur la prononciation*, éclaircissements utiles pour la Rime:

[...] toute les fois qu'on donne à cette r un son sensible, l'e qui la precede dans la même syllabe devient *ouvert* même dans les infinitifs en er. Ainsi les Rimes suivantes sont employées par nos meilleurs Poëtes anciens & modernes; quoique l'oreille condamne ces Rimes dans la bouche de ceux qui ne sont pas accoûtumez à lire des Vers; parce qu'ils ne font point sentir l'r à la fin des infinitifs, comme en effet elle y est *muette* suivant la prononciation ordinaire.

Nous employons cet adjectif en étant conscient de ce qu'il a de problématique: de quelles normes s'agit-il?

Nous mettons de côté le domaine occitan. Andry (1689) considère que Gascons et Picards prononcent fier avec un [e], et le Castrais Boyer (1703) « enseigne que l'e est fermé dans hier, fier » (Thurot 1881-1883, I, 473).

L'évolution des français stylés de Picardie et de Normandie amènera les adjectifs de classe C dans le giron des rimes en [ɛr] et [ɛr³] où l'appui n'est plus nécessaire, ce dont Regnard témoigne dès la fin du Grand Siècle, isolant les mots de classe A en un paradigme indépendant, comme dans la norme centrale où l'usage ordinaire l'emportera avec des finales en [e¹]: le système moderne sera alors constitué. Lorsque les poètes de scène eux-mêmes en viendront à perdre définitivement l'habitude de restituer en fin de vers l'r final amuï des infinitifs et mots apparentés, les RDN changeront de statut pour devenir les licences que nous connaissons, c'est-à-dire des rimes pour l'œil, où la constance de l'appui (allant du type commun mer: aimer aux fantaisies de Banville qui rime barricader avec Afrique a d'air) rappelle leur origine tout en remplissant une fonction compensatrice dont étaient dépourvues les RDN phonétiquement rigoureuses mais phonologiquement contestées du Grand Siècle.

Université de Toulouse Le Mirail

Dominique BILLY

Références bibliographiques

- Bacilly, [Bertrand de], 1671. Traité de la méthode ou art de bien chanter, Paris, Guillaume de Luyne.
- Beaudouin, Valérie, 2002. Mètre et rythmes du vers classique: Corneille et Racine, Paris, Champion.
- Billy, Dominique, 2012. « De la convention poétique dans le style familier : le cas de la versification dans les livres I à VI des *Fables* de La Fontaine », *Le Fablier* 23, 65-85.
- Caron, Philippe, 2011. «Une variable morpho-phonétique au XVIII^c siècle et son comportement socio-linguistique: les infinitifs en -er», in: Branca-Rosoff, Sonia/Fournier, Jean-Marie/Grinshpun, Yana/Régent-Susini/Anne (ed.), Langue commune et changements de normes, Paris, Champion, 347-361.
- Féraud, Jean-François (l'Abbé), 1788. Dictionnaire grammatical de la langue française [1^{ère} ed. 1761]. Cité d'après GAHLF.
- GAHLF = Le Grand Atelier Historique de la Langue Française, CD-ROM, éd. Redon.
- Génin, François, 1845. Des variations du langage français depuis le XIIe siècle, Paris, Didot.
- Hindret, Jean, 1687. L'Art de bien prononcer et de bien parler la langue françoise, Paris, Laurent d'Houry.
- Hindret, Jean, 1696. L'Art de prononcer parfaitement la langue françoise, 2° éd. revue, corrigée et augmentée, Paris, Laurent d'Houry, 2 vol. [pagination continue].
- La Croix, Phérotée de, 1675. L'Art de la Poësie Françoise ou la Methode de connoitre et de faire toute sorte de Vers, Lyon, Chez Thomas Amaulry.
- [Lanoue], 1624. Le Grand dictionnaire des rimes françoises, 2e éd., Genève, M. Berjon [repr. Slatkine 1972²⁰].
- [La Serre, Jean-Antoine (le Père)]. 1771. *Poétique élémentaire*, par M. L* S**, Lyon, Chez les frères Périsse.
- Lote, Georges, 1996. Histoire du vers français, t. IX, Aix-en-Provence, Université de Provence.
- Morin, Yves-Charles, 2005. «La naissance de la rime normande», in: Murat, Michel/Dangel, Jacqueline (ed.), *Poétique de la rime*, Paris, Champion, 219-252.
- [Mourgues, Père Michel], 1697. Traité de la poësie françoise, seconde édition augmentée, Toulouse, Chez la Veuve de J. J. Boude.
- Oudin, Antoine, 1640. Grammaire françoise rapportée à l'usage du temps, Paris, Chez Antoine de Sommaville.
- Rosset, Théodore, 1911. Les origines de la prononciation moderne étudiées au xvii^e siècle, Paris, Colin.
- Souriau, Maurice, 1893. L'Évolution du vers français au dix-septième siècle, Paris, Hachette.
- Thurot, Charles, 1881-1883. De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle, d'après les témoignages des grammairiens, Paris, Impr. nationale.

La page de titre donne une date erronée (1623) et Pierre de La Noue comme auteur.